



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET  
POPULAIRE



Au service  
des peuples  
et des nations

## Termes de référence

### Pour les services d'un Prestataire individuel International (IC)

1. Information générale	
<b>Intitulé de la mission</b>	Evaluation de la première phase du projet Project's First phase evaluation
<b>Projet</b>	Elaboration du plan de gestion intégrée du site Ramsar du complexe de zone humide de Guerbes-Sanhadja- Skikda  Developing an integrated management plan for the RAMSAR site: wetland complex Guerbes – Sanhadja. Skikda
<b>Lieu d'affectation</b>	Alger, Algérie
<b>Date prévue de début</b>	01 Juillet 2017
<b>Réf. Du dossier</b>	IC_EVAL_2017

2. Contexte
<p><b>Contexte du projet :</b> Le complexe de zones humides de Guerbes-Sanhadja forme une large plaine côtière de plus de 42 000 ha, caractérisée par des dunes de sable avec des lacs et des garâas (marais), comprise entre les collines de Skikda et le massif boisé de Chetaïbi. La zone présente des caractéristiques typiques d'Afrique sub-saharienne, d'Europe et de Méditerranée et c'est donc pour cette raison qu'on la qualifie de « carrefour bioclimatique ». Il s'agit d'une zone importante pour les populations ainsi que pour la faune et la flore qu'elle abrite et elle est riche en histoire.</p> <p>Le projet fait partie des objectifs de RAMSAR pour l'utilisation judicieuse des zones humides dans le contexte du développement durable. Cela contribuera au développement du plan de gestion intégrée du bassin hydrographique de la vallée humide de Guerbes.</p> <p>Le programme comprend la construction et le développement de projets d'infrastructure de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation à Guerbes. Le projet vise à atteindre les objectifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion intégré du site</li> <li>• Établissement d'un système de surveillance / évaluation de la biodiversité</li> <li>• Lancer un processus d'éducation, d'information et de communication</li> </ul>

- Renforcer le partenariat entre les institutions nationales et la population dans la gestion de l'environnement pour l'utilisation durable des ressources.
- Le projet de Guerbes comprend la réhabilitation d'un ancien bâtiment qui appartient à la Direction générale de la Forêt / conservation de Skikda et à la planification d'un Centre de l'environnement.

### 3. Objet de la mission

**Objet :** L'évaluation visera le projet dans son intégralité y compris les éléments exécutés par le cofinancement des partenaires du projet.

L'évaluation sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets cofinancés.

Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale de la mise en œuvre des programmes du PNUD (stratégie de sortie)

La prise en compte de l'aspect genre dans la mise en œuvre du projet, de l'approche basée sur les droits humains et de l'équité

#### **Description des tâches :**

L'évaluateur/trice doit articuler les efforts d'évaluation autour des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations des projets soutenus par le PNUD et cofinancés.

L'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L'évaluateur/trice doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le DNP, le point focal opérationnel des zones humides/convention de Ramsar, le bureau de pays du PNUD, l'équipe chargée du projet et les principales parties prenantes (WWF, ONG bénéficiaires).

L'évaluateur/trice doit effectuer une mission sur le terrain, y compris aux sites du projet (Complexe des zones humides de Guerbes sanhadja). Les entretiens auront lieu au minimum avec les organisations et les particuliers

L'évaluation devra porter également sur les principaux aspects financiers en tenant compte du cofinancement en cash et en nature.

#### **Description des responsabilités :**

L'évaluateur/trice international(e) aura la responsabilité générale pour l'évaluation et pour la production des résultats attendus. Il/elle rapportera techniquement et administrativement au bureau du PNUD en Algérie.

Sera responsable des tâches suivantes :

- Guider et gérer l'évaluation y compris la mission de terrain, en coordination avec le bureau pays du PNUD et l'équipe de projet ;
- Assurer que l'évaluation satisfait les standards pour les évaluations du PNUD dans toutes les dimensions ;

- Définir la méthodologie de l'évaluation (collecte et analyse de données, etc.) ;
- Diriger les entretiens et les analyses pertinentes (sur la stratégie, les résultats atteints, partenariats, etc.)
- Préparer la présentation des résultats provisoires lors de la mission de terrain ;
- Préparer le projet de rapport d'évaluation ;
- Réviser et finaliser le rapport d'évaluation.

### **Délai d'exécution**

L'évaluation durera au total 30 jours selon le plan suivant :

Activité	Durée	Date d'achèvement
Préparation de la mission	04 jours	Juin 2017
Mission d'évaluation sur terrain	10 jours	Juin 2017
Projet de rapport d'évaluation	10 jours	Juin-Juillet 2017
Rapport final	06 jours	Version finale disponible au plus tard le 30 Juillet

### **Modalités d'exécution :**

Le prestataire travaillera sous la direction et la supervision du Chargé de Programme du PNUD responsable du projet. Le Chargé de Programme sera le point focal et s'occupera de tous les arrangements pratiques liés à la mission.

## **4. Produits attendus (livrables)**

Les éléments suivants sont attendus de l'équipe d'évaluation :

Produits livrables	Table des matières	Durée/Planification	Responsabilités
<b>Rapport initial</b>	L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode	Au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation.	L'évaluateur envoie au Bureau Pays du PNUD
<b>Présentation</b>	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	A la direction du projet, BP du PNUD
<b>Projet de rapport final</b>	Rapport complet (selon le modèle joint) avec les annexes	Dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation	Envoyé au BP, examiné par le Chargé de programme
<b>Rapport final*</b>	Rapport révisé	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet	Envoyé au BP pour téléchargement sur le site du PNUD.

\* Lors de la présentation du rapport final d'évaluation, l'évaluateur est également tenu de fournir une « piste d'audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans ledit rapport.

## **5. Compétences et qualifications requises**

### **Education/ Expérience**

- Formation universitaire dans un domaine pertinent (gestion environnementale, biologie / écologie, sciences naturelles, sciences sociales ou économiques)
- 10 ans minimum d'expérience professionnelle internationale pertinente, y compris des connaissances techniques solides dans les domaines focaux ciblés, notamment la gestion des zones humides et/ou la gestion des ressources naturelles ;

- Une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- Une connaissance du PNUD et du WWF/ y compris des stratégies et des politiques d'évaluation et de suivi pertinentes ; Convention Ramsar
- Une compétence dans la gestion adaptative appliquée dans l'évaluation des projets internationaux de gestion des ressources naturelles ;
- Des compétences analytiques démontrées ;
- Une bonne maîtrise et capacité de communication du français, de l'anglais et si possible de l'arabe. :

#### Compétences :

- Interagit, établit et maintien une relation de travail efficace avec une équipe diversifiée ;
- Affiche la compréhension des questions liées à la gestion des zones humides et de l'engagement des parties prenantes ;
- Produit des solutions créatives en analysant attentivement et logiquement les problèmes ;
- Établit les priorités, produit des résultats de qualité, respecte les délais et gère efficacement le temps ;
- Écrit et parle clairement et de manière convaincante ;
- Capacité d'écoute attentive et active ;
- Répond positivement aux commentaires critiques et points de vue différents ;
- Aptitude à communiquer efficacement afin de communiquer des informations complexes, techniques à des auditoires techniques et généraux ;
- Compétences en négociation efficace dans les situations sensibles ;
- Compétences pour obtenir des résultats grâce à la persuasion, l'influence et de collaborer avec d'autres ;
- Capacités d'animation dans les réunions et de résolution des conflits qui peuvent se présenter.

#### 6. Documents constitutifs de l'offre

Les offres doivent inclure :

a) **Une offre technique** comprenant :

- CV/P11(annexe 4) dûment rempli et signé, indiquant au moins trois personnes de référence.
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé

Produits attendus	Montant de l'offre	Date \ durée de livraison
<b>Total</b>		

L'offre doit être globale

Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission selon ces TdRs

- Plan de travail et/ou calendrier d'exécution ou de remise de livrables

**b) Une offre financière** : L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé pour cette mission. Elle doit être exprimée en US Dollar

## 7. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

### 1. Evaluation technique Le tableau des critères techniques :

Evaluation Technique*		Note* maximum
1.	Qualification académique	10
2	Expérience générale dans le domaine de relative à la Convention de Ramsar et dans la gestion des zones humides	15
3.	Expérience dans la conduite de mission similaire	20
4.	Plan de travail, délais d'exécution	10
5.	Méthodologie propose et approche pour exécuter le travail selon les TDR	15
<b>Total</b>		<b>70</b>

\* à titre indicatif

Les offres qualifiées ayant obtenues 70 % à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière.

### 2. Evaluation financière :

Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante :  $NF = 100 \times F_m / F$  (F étant le prix de l'offre financière).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité)